



HAL
open science

Traces, archives, mémoires : enquêter sur les mises au ban. Entretien sur Clôtures, le dernier ouvrage de Marc Bernardot, directeur du Mesopolhis.

Louna Hassaïni-Moussaoui

► **To cite this version:**

Louna Hassaïni-Moussaoui. Traces, archives, mémoires : enquêter sur les mises au ban. Entretien sur Clôtures, le dernier ouvrage de Marc Bernardot, directeur du Mesopolhis.. 2023, 10.58079/ujni . hal-04478249

HAL Id: hal-04478249

<https://hal.science/hal-04478249v1>

Submitted on 27 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Public Domain Mark 4.0 International License

Traces, archives, mémoires : enquêter sur les mises au ban. Entretien sur Clôtures, le dernier ouvrage de Marc Bernardot, directeur du Mesopolhis.

PAR LOUNA HASSAINI MOUSSAOUI · PUBLIÉ 16/05/2023 · MIS À JOUR 26/02/2024

Professeur de sociologie à Aix-Marseille Université et directeur du Centre méditerranéen de sociologie, de science politique et d'histoire (MESOPOLHIS), Marc Bernardot est un chercheur dont les domaines couvrent des champs variés, allant de la sociologie urbaine à la sociologie de la culture en passant par la sociologie de l'Etat ou des mobilisations. Son dernier ouvrage publié aux éditions TERRA-HN, Clôtures. Sociologie du confinement et de l'effacement (2023)[1], est le deuxième opus d'une série de trois ouvrages et rassemble ses recherches sur les politiques visant des populations minorisées et leurs modes de vie. Le premier opus intitulé Captures a été publié aux éditions du Croquant en 2012[2] et le troisième et dernier ouvrage, Evasions, est en cours d'écriture. Clôtures évoque les foyers de travailleurs, les camps et les traces des groupes dominés.

Clôtures est un ensemble de textes écrits entre 2005 et 2016 contrairement à Captures qui a été écrit « d'une traite en quelques mois » pour reprendre vos mots. Pourquoi ce changement dans votre façon d'écrire ?

Marc Bernardot : *Captures* constituait l'aboutissement de 15 à 20 ans de travail sur les politiques migratoires. La maison d'édition TERRA-HN dont j'étais directeur venait de lancer

une collection d'ouvrages courts et j'avais pensé produire un opus qui y serait publié. Il s'agissait donc d'écrire un ouvrage d'une seule traite, à la manière d'un écrivain, ce qui nécessitait d'avoir devant soi deux à trois mois et de s'y consacrer du lever au coucher. Pour *Clôtures*, l'idée était avant tout de mettre en valeur un certain nombre de travaux produits pendant mes phases de recherches sur les foyers et les camps et qui n'avaient pas été publiés ou dans des versions raccourcies. Avec cet ouvrage, j'ai donc pu mettre de l'ordre dans ce qui était dispersé et souligner la cohérence de l'ensemble.



Pourquoi le choix d'un format « numérique pdf., gratuit, dynamique et intégralement accessible » ?

Marc Bernardot : Je fais de l'édition scientifique depuis de nombreuses années et l'expérience de faillites d'un certain nombre de maisons – avec parfois la perte de leurs catalogues – a nourri ce choix. Pour des raisons militantes, je souhaite que mes travaux s'adressent à une variété de populations dont toutes ne sont pas en mesure d'accéder aux textes scientifiques qui, pourtant, les concernent. L'accessibilité intégrale est donc une des solutions pour répondre à ce problème, la gratuité rendant la privatisation de l'information impossible et le bien « non-rival ». Se tenir hors des

échanges marchands répond aussi à une préoccupation collective, au sein de TERRA-HN, de ne pas reproduire des hiérarchies que l'on peut retrouver dans les structures où certains travaillent pour la gloire – la science – alors que les « petites mains » sont mal ou pas payées et n'ont peu ou pas de reconnaissance.

Est-ce que la dimension engagée revendiquée par la maison d'édition peut poser un problème au sein de la communauté scientifique concernant la reconnaissance des travaux ?

Marc Bernardot : Travailler sur des camps d'internement ou de déportation, sur les pratiques extrajudiciaires de privation de liberté, si on ne le fait pas pour des raisons militantes, je ne

vois pas pourquoi on le fait. Cette dimension engagée n'implique pas forcément un engagement politique. La sociologie est historiquement dans une situation ambiguë à cet égard. Elle est perçue comme la « main gauche » de l'Etat – c'est-à-dire plutôt proche des classes populaires et ouvrières – même si pendant longtemps elle a été faite par des bourgeois qui s'intéressaient au petit peuple.

Quoi qu'il en soit, le choix d'un objet de recherche reste, à mon sens, un choix militant. Penser le contraire reviendrait à croire que la science se fait hors contexte alors même qu'au sein du réseau TERRA-HN nous avons justement fait le choix de l'implication du savant dans la cité, sur des questions très politisées : migrations, violences faites aux femmes, aux personnes LGBTQI, racisme, discriminations, politiques de mise à l'écart...

Pour en revenir à votre ouvrage, lorsque vous justifiez le choix du titre – Clôtures – vous parlez d'une clôture par destruction car : « la plupart des dispositifs et des sites évoqués ici ont été rasés plus ou moins récemment ou le seront prochainement ». Comment travailler sur des lieux dont il ne reste plus aucune trace ?

Marc Bernardot : La destruction des sites est une constante de l'histoire des lieux d'internement, ce qui les différencie par exemple de l'univers carcéral dont les bâtiments, certes parfois rénovés ou construits récemment, symbolisent le temps long avec l'imposante architecture pénitentiaire. Les lieux réservés aux étrangers et aux déplacés – y compris les zones d'habitats auto-construits et les hébergements collectifs – sont, au contraire, ontologiquement pensés par leurs concepteurs et leurs gestionnaires comme temporaires et nourrissent un processus d'invisibilisation par déplacement et par effacement des traces de la présence de ces groupes sociaux.

Le travail d'enquête démarre souvent postérieurement à la destruction à partir d'un indice, d'un témoignage, la mention d'un nom de lieu dans une carte IGN, un tableau de détenu ou une photographie de baraques, repérés au détour d'une lecture ou d'une visite sur les lieux. Ces dernières sont fréquemment peu concluantes mais permettent de constater que les sites d'internement de nomades de la Première ou de la Deuxième guerre mondiale, d'étrangers indésirables ou de réfugiés coloniaux d'avant et d'après-guerre se ressemblent à s'y méprendre. On a un terrain vague, quelques murs et poteaux ruinés, des herbes folles et parfois une plaque pour la mémoire rappelant une période noire de l'histoire nationale.

Une fois ces sites identifiés la recherche se poursuit dans les archives, en particulier policières ou d'entreprises employeuses de main-d'œuvre internée, consultées souvent sous dérogation comme cela a été le cas pour mes travaux sur les politiques d'internement de l'Épuration (1944-1946) et de la Guerre d'Algérie (1957-1963). A l'occasion de ces dépouillements, d'autres situations d'internement apparaissent. Les acteurs de l'internement

circulent entre diverses structures de contention et mettent ainsi sur la piste d'autres dispositifs moins connus. Par exemple, en consultant au début des années 2000 les archives départementales des Bouches-du-Rhône concernant l'Épuration, j'ai pu identifier et exploiter des documents provenant des institutions gérant des camps d'indochinois à Marseille dans les années 1940-1950 (Oddo, Colgate, Hugo...) ou qui concernaient la situation des déplacés du Panier, après la destruction du quartier marseillais en 1943, vers des camps du Var (La Lègue, Puget, Caïs...).

Les camps ont donc un caractère réticulaire qui apparaît progressivement dans les diverses archives soit que les populations aient été déplacées d'un lieu à un autre, soit que le personnel d'encadrement et de surveillance ait lui aussi circulé d'une institution hétérotopique à une autre. Le matériel se déplace également, en particulier les baraquements réutilisés sur la longue durée dans un continuum spatio-temporel spécifique. Il en va de même pour les textes administratifs et les cadres cognitifs de l'internement réutilisés à travers les époques. De manière caricaturale, je pourrais dire que rien ne se perd dans l'histoire de l'internement, sauf la mémoire.

Est-ce que le travail de mémoire – que vous évoquez dans la conclusion – au sein des communautés parvient à trouver une place en dehors de ces dernières ?

Marc Bernardot : Par un cheminement étrange, c'est le plus souvent à la suite de la publication de mes recherches monographiques sur tel ou tel lieu de mise à l'écart – en particulier à propos des Algériens internés ou des résidents de foyers de travailleurs – que des témoins, des descendants d'internés ou des résidents prennent contact avec moi. J'ai ainsi pu approcher les Centres d'accueil des Français d'Indochine après une sollicitation d'un ancien habitant du camp de Sainte-Livrade sur Lot (47) pour faire une conférence sur la question de la continuité des camps.

Dans d'autres cas, ce sont des habitants en lutte pour la conservation de leur résidence menacée de destruction qui me demandent des conseils tactiques dans l'instauration d'un rapport de force avec le bailleur ou les autorités. La carrière des internés est le plus souvent celle d'un déplacement de camp en camp, ce qui donne l'opportunité au chercheur – s'il parvient à identifier les étapes de périple – de compléter la cartographie imprécise et le maillage des milliers de lieux de confinement ayant fonctionné en France métropolitaine depuis un siècle.

Enfin, la relation de ces recherches avec les communautés historiquement victimes de mise à l'écart s'opère en fonction du niveau d'organisation de celles-ci, selon leurs capitaux mémoriels et leur capacité ou leur volonté de faire reconnaître leurs préjudices et leur histoire. C'est le cas très récemment en ce qui me concerne avec une invitation, que j'ai

accepté, à participer à un comité scientifique d'une structure mémorielle à Saint-Laurent des Arbres (30), lieu d'un ancien site d'ex-*Harkis*, mis en fonctionnement après 1963 et devenu aujourd'hui un symbole de la communauté et de son destin si particulier.

Vous avez choisi de rédiger la première partie de votre ouvrage sur le style du polar. Pourquoi le choix de cette structuration ?

Marc Bernardot : Il s'agit du premier chapitre seulement. Le reste de l'ouvrage rassemble des textes ressortant de divers styles d'exposition sociologique : journal de terrain, monographies empiriques, essais, conférences, etc. Le roman policier et le roman noir sont des compagnons de route anciens de la sociologie ou même du journalisme d'investigation. De nombreux écrivains de « Polar » ont livré de formidables analyses sociologiques du monde urbain en particulier ou de certains univers professionnels. Dans les années 1970-1980, des sociologues ont publié des romans politiques à partir de leurs enquêtes. Cela leur permettait d'exprimer des positions plus critiques que dans un texte académique de sciences sociales. C'est le plus fréquemment l'expression d'un désenchantement politique, de « *Scholars with Commitment* » comme le diraient Edward Saïd ou Pierre Bourdieu. Plus récemment, les scénaristes des séries à succès *The Wire* sur Baltimore ou *Treme* à la Nouvelle Orléans se sont inspirés de travaux d'enquêtes sociologiques.

Le recours aux matériaux littéraires, comme esthétiques d'ailleurs, reste une constante dans mes travaux sur les camps, les habitats non ordinaires ou les circulations migratoires ne serait-ce que parce qu'ils constituent des sources irremplaçables permettant d'envisager des situations cachées ou éphémères. Dans le cas de ce premier chapitre, initialement commandé par Arnaud Le Marchand pour un numéro de *Multitudes*, j'avais opté pour ce style de manière à pouvoir transcender une grande variété de situations d'enquêtes dans lesquelles je m'étais trouvé durant plus de dix ans. Le style polar à la première personne peut être comparé à un procédé d'élaboration de type idéal à la manière de Max Weber dans ses travaux sur les villes ou sur les entrepreneurs, avec la force combinée de caractères et situations composites et de l'expression d'une subjectivité articulant celle de l'enquêté et de l'enquêteur.

Vous expliquez que le camp est une spécificité de la gestion française des migrations coloniales et post-coloniales. Comment s'explique cette singularité ?

Marc Bernardot : La singularité française dans le recours au camp pour la gestion des migrations coloniales et post-coloniales, qu'elle partage avec la Grande-Bretagne pour une large part, tient premièrement au fait que ces deux puissances impériales dominantes ont utilisé cette technique martiale de prise en charge de civils dans la plupart des étapes de leurs conquêtes et exploitations coloniales jusqu'aux décolonisations : colonies métropolitaines de préparation des surnuméraires pour le peuplement colonial, camps punitifs d'opposants politiques, camps de dressage des esclaves de la Traite, camps de confinement des « indigènes », camps de mise au travail, camps d'extraction de matière première, camps de rapatriement...

Deuxièmement, le camp a été utilisé par ces deux empires coloniaux pour « importer » des « coloniaux » en métropole, d'abord de manière limitée à la fin du XIXème siècle, notamment des Indochinois à partir de 1895 pour la France, puis massivement durant la Première Guerre Mondiale selon les territoires contrôlés par les deux pays. Une fois démobilisés ces travailleurs et les tirailleurs coloniaux des armées européennes se sont pour certains implantés en métropole dans les années 1920 à proximité de leurs « camps d'hivernage ». Le modèle du camp s'est imposé ensuite au cours du XXème siècle pour la gestion de crise et la prise en charge de populations de toutes sortes, jusqu'à son institutionnalisation contemporaine et sa diversification formelle actuelle dans le cadre des politiques de gestion des migrations.

Sur la seconde partie de l'ouvrage, vous effectuez un travail d'enquête et d'archives mené aux Etats-Unis et en France. Pourquoi avoir choisi ces terrains et que donne à voir leur étude comparée ?

Marc Bernardot : L'essentiel des matériaux d'enquête mobilisés dans cet ouvrage porte sur la France métropolitaine. Il ne s'agit pas d'une recherche comparative, bien que je prenne fréquemment appui sur des travaux homologues de sociohistoire ou d'anthropologie par exemple, portant sur les configurations internementales de pays européens, américains, ou plus lointains. Concernant les Etats-Unis, j'ai pu, à l'occasion de plusieurs séjours (2017-2019), approcher les traditions locales en la matière en accédant aux camps de la guerre de Sécession (1861-1865), en Géorgie et Caroline du Sud, parfois considérés comme des prototypes mixant visées militaires et raciales, qui ont fait l'objet de nombreuses recherches et restitutions muséales. J'ai aussi eu l'occasion de séjourner dans une réserve d'Indiens Muskogee en Alabama (*Poarch Creek Reservation* à Altmore) et échanger avec les habitants pour mieux comprendre les effets, les techniques de déportation et les modes d'organisations des déplacés depuis le *Indian Removal Act* de 1830. J'ai enfin étudié des camps du *War Relocation Act* de 1942 pour les Nippo-Américains en Arkansas (autour de la

ville de McGehee). Mais je n'ai que peu évoqué ces terrains d'enquête dans *Clôtures*, constitué de textes écrits auparavant.

Pour revenir à la France, mes recherches ont été menées dans des dizaines de sites répartis sur l'ensemble du territoire national que ce soit pour les foyers de travailleurs, les camps d'internement ou les habitats non ordinaires. Les méthodologies ont varié selon les types de camps, de lieux et de périodes étudiés articulant au cas par cas des techniques d'archives, d'entretiens, de séjours de longue durée, de collectes documentaires, d'analyse de politiques publiques, permettant parfois des tentatives de reconstitution artistique des configurations spécifiques disparues à la manière de la *Forensic Architecture* ou de l'*Arte Povera*.

Qu'est-ce que l'adoption d'une perspective genrée dans l'étude des camps révèle de ces derniers ?

Marc Bernardot : La perspective genrée s'est progressivement imposée à moi, que ce soit dans l'étude de la politique des foyers en France (principalement peuplés d'hommes) ou dans celle des camps, grâce aux collaborations avec des spécialistes du genre et des rapports sociaux de sexe dans le cadre des activités du réseau TERRA-HN[3] à partir du début des années 2000. La notion de genre est une entrée récente dans les travaux de sciences sociales à propos des camps parce que ceux-ci ont été longtemps envisagés restrictivement comme étant destinés à des hommes, qu'il s'agisse de prisonniers de guerre ou de civils, de migrants ou de travailleurs forcés. À l'inverse, les camps humanitaires contemporains apparaissent aujourd'hui plus facilement comme des espaces féminins car ils accueillent des populations « vulnérables ». De manière très synthétique et réductrice, je peux dire que la présence de femmes – voire d'enfants – dans les lieux de mise à l'écart pose habituellement des questions morales et logistiques majeures aux gestionnaires de ces espaces de contention. Les matrices genrées des camps se détectent dans l'ensemble des lieux d'internement que les femmes y soient l'objet d'un traitement spécifique en matière de mise au travail, d'exploitation sexuelle, de guerre ethnique ou d'honneur ou qu'elles y occupent des fonctions de gestion.

L'internement des femmes, parfois sur des critères spécifiques de dangerosité de la « femme étrangère », comme « fardeau » ou comme menace pour les « bonnes mœurs » et la pureté raciale, et de représentations de genre et de race qui se concrétisent dans l'espace du camp d'internement, génère de multiples configurations et fonctions des camps, en tant qu'outil de guerre et d'oppression culturelles ou sexuelles ou comme techniques de gestion migratoire genrée. Les conséquences sont nombreuses en matière de représentations imaginaires et de discriminations pratiques pour les cibles de ces politiques et pour les sociétés plus globalement. Le camp constitue enfin, dans quelques cas au moins et de manière transitoire, en partie du fait des protections par des textes juridiques à portée internationale, un espace

de défense voire d'émancipation pour les femmes, par exemple dans les camps sahraouis au Maroc ou afghans au Pakistan.

Entretien et article réalisés par Louna Hassaini Moussaoui.

[1] Disponible en ligne : <http://www.reseau-terra.eu/article1452.html>

[2] BERNARDOT Marc, *Captures*, Éditions du Croquant, 2012, 189 p., disponible en ligne : <http://www.reseau-terra.eu/article703.html>

[3] <http://www.reseau-terra.eu/>



Citer ce billet

Louna Hassaini Moussaoui (2023, 16 mai). Traces, archives, mémoires : enquêter sur les mises au ban. Entretien sur Clôtures, le dernier ouvrage de Marc Bernardot, directeur du Mesopolhis. *Un Œil sur la Cité*. Consulté le 27 février 2024, à l'adresse <https://doi.org/10.58079/ujni>



Rechercher dans OpenEdition Search

Vous allez être redirigé vers OpenEdition Search

Dans tout OpenEdition

Dans Un œil sur la cité